



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Cette formation a pour finalité de permettre aux acteurs de prévention (Direction, RH, IRP...) de contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

PUBLIC

- Acteurs de la prévention de l'établissement (Membre de la direction, CSE/CHSCT, Direction des Ressources Humaines ...) Acteurs de la prévention de l'établissement (Responsable de Prévention, chargé(e)s de prévention, Réfèrent(e)s de prévention, membre du CSE, responsable RH, Infirmier(e)s du travail

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

- Être capable de définir les Risques Psychosociaux (RPS) et leur conséquence individuelles et collectives,
- Être capable de repérer les facteurs de RPS au travail
- Être capable d'identifier le cadre juridique concernant la prévention des Risques PsychoSociaux (RPS).
- Être capable de procéder à l'analyse des RPS en situation de travail.
- Être capable d'intégrer les RPS dans le Document Unique
- Être capable de mettre en place des indicateurs et d'établir un plan d'actions de prévention.
- Être capable de mettre en œuvre les différentes étapes d'une démarche de prévention.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

EFFECTIFS

- Effectif maximum : 10 apprenants

DURÉE

- 21 heures (soit 3 jours)

CERTIFICATION

- Attestation individuelle de formation

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Article L4121-1 du Code du Travail



PARTIE THÉORIQUE | 60%

État des lieux des Risques PsychoSociaux

- Le contexte juridique

Définitions et notions importantes

- Références institutionnelles :
- Agence Européenne pour la Santé au Travail
- Rapport du Collège d'Expertise (M.Gollac)
- Le stress, la violence interne, la violence externe

Les conséquences des RPS

- Les conséquences sur l'établissement
- Les conséquences sur la santé
- La détection des personnes en situation de souffrance

Les facteurs de RPS

- Les familles de facteurs de risques (rapport Gollac)
- Le repérage des facteurs de risque en situation de travail
- Détecter les facteurs de risques (Évaluation des RPS)
- Les acteurs de la prévention

La démarche de prévention des RPS

- Les différents niveaux de prévention
- Les thèmes d'actions possibles
- La conduite à tenir en situation d'urgence

L'intégration des RPS dans le document unique

- La constitution d'un groupe de travail
- L'intégration des RPS dans le Document Unique
- L'élaboration d'un plan d'actions de prévention
- Le suivi de la démarche

PARTIE PRATIQUE | 40%

Application en sous-groupes

- Réflexions individuelles et collectives à partir d'exercices concrets
- Nombreux échanges sur les pratiques
- Mise en œuvre des acquis théoriques lors de cas concrets en sous-groupes
- Jeux pédagogique (Construction d'un plan de prévention RPS)

Travail intersession :

- Réalisation d'un travail entre les deux sessions, défini selon le besoin opérationnel des apprenants
- Restitution à l'ensemble du groupe lors de la reprise de la deuxième session
- Retour d'expérience et partage de bonnes pratiques